



DRH/N° 22 /2017.
Décision d'appel aux candidatures

N/Réf :
Objet :

Décision d'appel aux candidatures

Le Directeur Général de la Régie Autonome Multi Services d'Agadir

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Jomada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière;
- Vu la Loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003).
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur Le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de production, de transport et distribution d'électricité au Maroc;
- Vu la loi cadre 2017 de la RAMSA.

Décide:

Article 1: Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 3, de 10 agents d'exécution:

- **Trois (3)** Releveurs justifiant d'un niveau d'instruction secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1^{ère} année du Bac ou 2^{ème} année du Bac) et titulaires du diplôme de qualification/spécialisation professionnelle en Plomberie sanitaire ou en Installations Sanitaires et Thermiques délivré par l'OFPPT.
- **Trois (3)** Ouvriers professionnels en Electromécanique justifiant d'un niveau d'instruction Secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1^{ère} année du Bac ou 2^{ème} année du Bac) + Diplôme Etatique d'ouvrier de qualification/spécialisation professionnelle en Electromécanique ;
- **Quatre (4)** Plombiers justifiant d'un niveau d'instruction secondaire qualifiant (Tronc commun, 1^{ère} année du Bac ou 2^{ème} année du Bac) + Diplôme de qualification/spécialisation professionnelle en Plomberie sanitaire ou en Installations Sanitaires et Thermiques délivré par l'OFPPT ;

Article 2: Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 4, de 5 agents d'exécution :

- **Deux (2)** Caissiers titulaires d'un Baccalauréat + connaissances en Informatique;
- **Trois (3)** Agents administratifs titulaires d'un Baccalauréat+ connaissances en Informatique.



Article 3: Conditions exigées.

2/2

- Etre de nationalité marocaine.
- Etre âgé au 31/12/2017 de 18 ans au moins et de 40 ans au plus.
- Avoir les niveaux d'instruction ci-dessus et être titulaire des diplômes susmentionnés.

Article 4: Dossier de candidature.

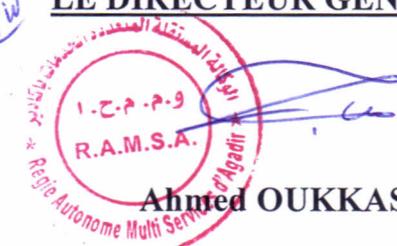
- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) actualisé+ Photo récente ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Copie légalisée de l'attestation de scolarité récente (ne dépassant pas un délai de trois mois) ;
- Copies légalisées du bac (recto-verso) et du certificat ou de l'attestation de connaissances en informatique ne dépassant pas une année pour le profil de caissier et agent administratif ;
- Copie légalisée du diplôme pour les autres profils.

Les demandes de candidatures doivent être envoyées obligatoirement par voie postale à l'adresse suivante :

RAMSA « concours 2017 »
Division des Ressources Humaines
Rue 18 Novembre Q.I Agadir,
B.P 754.

- Les candidats intéressés doivent mentionner la spécialité objet de l'appel à candidature sur le recto de l'enveloppe.
- Les dossiers de candidatures doivent parvenir à la Régie au plus tard **le 25 Mai 2017** date limite de réception.
- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par e-mail ou par fax.
- Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit.
- Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oral ou un test pratique.
- Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement.

LE DIRECTEUR GENERAL



Ahmed OUKKAS

REGIE AUTONOME MULTI-SERVICES D'AGADIR

Rue 18 Novembre - Q. I. - AGADIR - B.P. 754 - TVA : 25 5013 - I.F. n° 06 926 341
Tél. : 048 22 30 30 (L.G) - 048 82 96 00 - Fax : 048 22 01 15 - E-mail : regie_ramsa@menara.ma - Site web : www.ramsa.ma